

De Pietro, Jean-François. (2009). Le regard historique et l'ouverture contre l'amnésie pédagogique. In F. Landry (éd.), *A bonne école : quelques textes de Simone Forster en perspective* (pp. 61-67). Neuchâtel : IRDP

## *Le regard historique et l'ouverture contre l'amnésie pédagogique*

JEAN-FRANÇOIS DE PIETRO

COLLABORATEUR SCIENTIFIQUE IRDP

Les langues, et surtout l'enseignement des langues en Suisse, ont toujours constitué un domaine privilégié dans les travaux de Simone Forster, comme en témoigne le nombre important de ses publications portant sur ces thématiques.

Pourtant, Simone Forster n'est pas une spécialiste des théories linguistiques ni des théories de l'acquisition – et elle ne prétend pas l'être – même si elle s'en est parfois faite la porte-parole, la médiatrice auprès d'un public plus vaste, par des articles dans lesquels elle présente les travaux de ces spécialistes à propos des « créoles » (1991), à propos des développements de la neurolinguistique (2005), à propos de l'« immersion » (1995) ou de la pédagogie des échanges (1995).

Non, l'apport fondamental de Simone Forster n'est pas là. Cet apport est double. D'un côté le *regard historique* qu'elle porte sur la politique suisse d'enseignement des langues, de l'autre la sensibilité – d'ailleurs étroitement liée à son regard empreint d'histoire – dont elle fait preuve aux personnes – et en particulier ici aux enfants migrants qui parlent d'autres langues et qui, souvent, rencontrent des difficultés d'apprentissage.

Simone Forster s'intéresse donc aux langues, mais plus encore à l'histoire – des idées pédagogiques, des institutions, des langues... – et aux élèves qui parlent ces langues.

## L'enseignement des langues en Suisse, une longue histoire

Par de nombreux écrits, et en s'appuyant sur ce regard historique, Simone Forster n'a cessé d'interroger le fameux mythe du « plurilinguisme » helvétique, en retournant aux sources, en dévoilant les ambiguïtés, voire les illusions. En 1998, elle débute un article sur *Les langues en Suisse* en rappelant certes que la Suisse « aurait tous les atouts pour être un modèle reconnu d'apprentissage des langues », mais qu'« il n'en est rien. La majorité des Helvètes sont incapables de lire un journal dans une autre langue nationale que la leur » (1998a, 6). Constatant qu'il n'y a guère eu, dans notre pays, « de véritable politique fédérale en matière d'enseignement des langues », elle remonte cependant à l'époque de la République helvétique (1798-1803) et du ministre Stapfer pour évoquer ce qu'une telle politique aurait pu être si l'on avait suivi ses propositions, celles de Pestalozzi, du Père Girard et d'autres, qui prônaient déjà l'enseignement précoce et immersif des langues « nationales » – car, disaient-ils, « il faut bien que les enfants d'une même famille [l'Helvétie] puissent s'entendre »<sup>1</sup>...

De tels rappels et retours historiques permettent à Simone Forster d'éclairer d'un jour différent les débats et problèmes actuels à propos de l'enseignement des langues : ainsi, lorsqu'elle présente les mesures politiques et pédagogiques qui ont été prises ces dernières années dans ce domaine, elle commence toujours par dessiner le contexte dans lequel elles interviennent<sup>2</sup>, puis décrit la situation dans les différentes régions, en don-

---

<sup>1</sup> Le système éducatif mis alors en place par Stapfer n'a malheureusement pas eu de suite, les prérogatives cantonales reprenant le dessus à la chute du Directoire (cf. à ce propos Forster 1994). Comme le rappelle Simone Forster, ce n'est d'ailleurs que dans la Constitution de 1848 que l'allemand, le français et l'italien sont devenus des « langues nationales » ; même si, avant déjà, « une bonne partie de la population parlait avec une certaine aisance divers langues et dialectes », généralement appris sur le tas, « [l']allemand était jusqu'alors la seule langue officielle de la Diète » (Educatrice, 2002, 7). Et ce n'est qu'en 1938 que le romanche est à son tour devenu langue nationale – à la suite d'une votation.

<sup>2</sup> Cf. entre autres Elmiger & Forster, 2005. Voici, mentionnés dans le désordre, quelques-uns de ces éléments contextuels que S. Forster aborde dans ses divers articles : montée de l'anglais, craintes des minorités linguistiques, images négatives de l'allemand en Suisse romande, recul du romanche, boom du suisse allemand, migration interne, présence croissante des langues de la migration, etc.

nant les informations, les faits, tels quels, mais vus autrement en raison du regard historique qu'elle a préalablement fourni. Comme en écho à l'injonction susmentionnée aux enfants d'Helvétie, Simone Forster nous ramène ainsi aux enjeux fondamentaux : « Dans un monde en mouvement, il faut former des enfants conscients que l'exercice d'une véritable citoyenneté implique la connaissance et la pratique des langues. » (1998a, 9). Or, parce que nous n'avons pas su écouter l'histoire, « aujourd'hui, il nous faut réapprendre la vie de famille » (1998a, 9).

Simone Forster nous rappelle ainsi à quel point l'histoire et le contexte social nous contraignent sans cesse à rouvrir le débat et à réfléchir à nouveau à notre politique linguistique – par exemple à l'occasion de la présentation du fameux *Concept général pour l'enseignement des langues*<sup>3</sup>. Là encore, c'est l'histoire – et la décision zurichoise d'introduire l'enseignement de l'anglais avant celui du français – qui bouscule la routine de la politique linguistique, plus peut-être que les travaux scientifiques.

Simone Forster, de manière constante, présente ainsi les innovations pédagogiques en les ancrant dans leur contexte et, ce faisant, en nous permettant de les comprendre. Dans ce même article, à propos de l'enseignement bilingue, elle rappelle qu'on « oublie trop souvent que le bilinguisme est une tradition scolaire en Europe. L'école, au cours de son histoire, n'a guère instruit ses élèves dans leur langue maternelle. La langue d'enseignement des collèges et des universités était le latin, véritable *lingua franca* du Moyen Age jusqu'à l'aube du XIX<sup>e</sup> siècle » (1998b, 27). Pestalozzi, de son côté, avait osé introduire « l'enseignement bilingue français-allemand dans son institut d'Yverdon ». Mais, non sans humour, Simone Forster rappelle aussi qu'une seule réforme avait survécu au naufrage de la République helvétique, « l'enseignement des sciences en langue maternelle dans les collèges ou *écoles latines* », et que de « brillants esprits s'insurgèrent alors (...) et prédirent une effroyable baisse de niveau » (1998b, 27). Quelle ironie de l'histoire, si l'on pense aujourd'hui aux craintes que suscite l'enseignement bilingue...

---

<sup>3</sup> Cf. Des petits suisses trilingues..., *L'éducateur Magazine* 10, 1998b, 26

Simone Forster nous rappelle également que le conflit entre Suisses romands et alémaniques à propos de l'enseignement généralisé d'une langue nationale n'est pas nouveau : dès 1948, la « CDIP / SR+Ti », sous la plume de son correspondant en Suisse allemande Edouard Blaser, soulignait « la nécessité d'enseigner l'allemand à tous les enfants de l'école obligatoire » (tout en soulignant – déjà – les difficultés de cet enseignement) , alors qu'en Suisse alémanique, l'enseignement du français était encore bien loin d'être généralisé. Les mêmes différences s'étaient d'ailleurs retrouvées après 1975, lorsque la CDIP, au niveau national, avait décidé l'introduction obligatoire et généralisée d'une langue nationale : alors que les cantons romands s'étaient montrés « bons élèves », certains cantons alémaniques – Zurich, déjà – avaient dû aller jusqu'à voter à ce propos (Educatteur, 2002 ; Bulletin CIIP, 2002).

Décidément, l'histoire est instructive ! Et, chez Simone Forster, elle est toujours au service de la compréhension de la situation actuelle – lorsque, par exemple, certains tentent de résister au développement de l'enseignement des langues en arguant que la priorité doit être donnée à la langue de scolarisation : comme on vient de le voir, les arguments peuvent parfois s'inverser... Faisons en sorte de ne pas répéter les mêmes erreurs et évitons de reculer comme à la fin de la République, faisons en sorte que la Suisse ne soit pas « plurilingue malgré elle » (Educatteur, 2005, 14). Cela est-il utopique ? Pas pour Simone Forster : « avec un brin de volonté et d'imagination, on peut soulever des montagnes » (1998b, 27).

### **Une posture permanente : l'ouverture aux langues... et à ceux qui les parlent**

Simone Forster ne s'arrête pas à la Suisse. Dans *Quelles langues enseigner en Europe ?* (CIIP, 2007), rappelant que l'Europe, dès la Convention culturelle européenne de 1954, « a opté pour la valorisation de sa diversité et de son riche patrimoine » (42), elle retrace le parcours des instances européennes vers une prise en compte de son plurilinguisme : adoption d'un *Cadre européen de référence pour les langues* en 1997, lancement d'un premier *Portfolio des langues* en 2001, etc. Parallèlement, elle montre aussi les difficultés

et, parfois, les ambiguïtés d'une politique linguistique à l'échelle d'un continent, difficultés qui ne sont pas sans rappeler celles de la Suisse confrontée à son fédéralisme.

Simone Forster ne s'arrête ni aux langues nationales, ni aux langues « officielles », ni même – et surtout – aux langues : ce qui l'intéresse plus encore, ce sont les gens qui parlent ces langues, les enfants avant tout. C'est donc tout naturellement que la question des langues est liée chez elle à celle de l'intégration linguistique et culturelle des élèves migrants<sup>3</sup>. Dans *Comment l'école suisse intègre les enfants étrangers* (2005), suivant la même approche que pour l'enseignement des langues, elle dresse ainsi un tableau très parlant de la situation de ces enfants dans les classes suisses, en la reliant à la situation générale de la population étrangère (pays d'origine, statut, politique à leur égard...) et en remontant le cours de l'histoire de la migration en Suisse. Le texte, sous le paravent d'une information factuelle qui est toujours irréprochable, aboutit cependant – malgré les bonnes intentions de la Confédération et les mesures très diverses et inégales prises par les cantons – au constat sévère d'un certain échec et d'une inégalité évidente d'accès aux filières d'étude privilégiées (2005, 88).

Et c'est ainsi, en s'appuyant sur ces données solidement étayées, que Simone Forster défend *l'air de rien* sa propre position, d'ouverture à la diversité, à la pluralité, d'ouverture aux autres surtout. Réagissant aux initiatives récentes de quelques cantons de créer des classes séparées pour élèves issus de la migration lorsque le pourcentage de ceux-ci deviendrait trop élevé, elle constate : « Il est vrai que tout n'est pas rose dans le domaine de l'intégration. Il ne s'agit pas de faire de l'angélisme, ni d'ignorer les difficultés et les violences de certains adolescents déracinés, en conflit identitaire et en échec scolaire. L'intégration pose des problèmes mais il est faux de créer des ghettos car le problème n'en est qu'aggravé » (2005, 92). Pour elle, « [u]ne classe multiculturelle permet une extraordinaire ouverture sur le monde et ses cultures. C'est plutôt une chance qu'un handicap. » (92). Or, là encore, c'est l'histoire qui lui permet d'étayer solidement cette

---

<sup>3</sup> Voir, par exemple, Forster 1993, 1994, 1996, 2008 a et b.

conviction : Simone Forster nous rappelle en effet, avec propos, qu'à la fin du XIXe siècle l'école avait dû relever l'immense défi de l'intégration des enfants du peuple, « une masse tumultueuse, en guenilles, souvent misérable et affamée qui parlait patois » et que, « [e]n dépit de toutes ces difficultés, l'école parvint à apprendre à lire, à écrire et à compter à ces nombreux enfants ». Un siècle après, plus de 90 % des élèves suivent une formation du secondaire II : « L'école est donc une puissante machine à intégrer mais il lui faut un peu de temps » (2005, 92).

### **Enfin, un regard humaniste sur la société**

Les langues, comme l'architecture scolaire, comme les inégalités entre hommes et femmes, sont un magnifique révélateur d'une société. Il n'est qu'à penser – autre sujet auquel Simone Forster s'est intéressé (1996 ; 1997) – aux préjugés et aux stéréotypes dont elles, et les gens qui les parlent, sont l'objet. C'est pour cela, me semble-t-il, que Simone Forster s'y est tant consacrée, avec son regard d'historienne, en se préoccupant sans cesse de rendre accessibles les connaissances enfouies dans les méandres du temps, les connaissances les plus complexes aussi, pour lutter précisément contre les idées toutes faites, contre les préjugés, pour le bénéfice de la société, de l'école et surtout... des enfants.

### Bibliographie

- Elmiger, D. & Forster, S. (2005). *La Suisse face à ses langues: histoire et politique du plurilinguisme, situation actuelle de l'enseignement des langues*. Neuchâtel: IRDP (05.5)
- Forster, S. (1991). Créoles et identités. *Coordination*, 39, 6-7
- Forster, S. (1993). *Les enfants de l'immigration à l'école*. Neuchâtel: IRDP (Ouvertures 93.403)
- Forster, S. (1994). L'éveil au langage ou la Tour de Babel au quotidien. *Educateur*, 6, 62-63
- Forster, S. (1994). Philippe-Albert Stapfer: premier Ministre suisse de l'instruction publique. *Coordination*, 44, 28-29
- Forster, S. (1995). L'immersion: une manière d'apprendre les langues. *Educateur*, 9, 26-29
- Forster, S. (1995). Sur les chemins des échanges de classes. *Educateur*, 6, 65-67
- Forster, S. (1996). Suisses allemands, Suisses romands: regards croisés. *Educateur*, 5, 25-27
- Forster, S. (1996). Une école ouverte aux langues. *Educateur*, 5, 34-35
- Forster, S. (1997). Les langues et leurs images. *Educateur*, 9, 22-23
- Forster, S. (1998a). Les langues en Suisse. *Babylonia*, 4, 6-9
- Forster, S. (1998b). Des petits Suisses trilingues.... *Educateur*, 10, 26-27
- Forster, S. (2002). De quelques éclairages sur l'histoire de l'enseignement des langues. *Politiques de l'éducation et innovations: bulletin CIIP*, 10, 2-3
- Forster, S. (2002). Le quadrilinguisme de la nouvelle loi sur les langues. *Educateur*, 3, 10-11
- Forster, S. (2002). Quelles langues apprendre à l'école primaire? *Educateur*, 3, 6-7
- Forster, S. (2005). Comment l'école suisse intègre les enfants étrangers. In V. Conti & J.-F. de Pietro (éds), *L'intégration des migrants en terre francophone: aspects linguistiques et sociaux: actes du séminaire de Neuchâtel, Suisse, 4-5 décembre 2001* (pp. 83-93). Le Mont-sur-Lausanne: Loisirs et pédagogie (LEP); Neuchâtel: CIIP, Délégation à la langue française (DLF)
- Forster, S. (2005). Comment le cerveau apprend les langues. *Educateur, no spécial*, 12
- Forster, S. (2005). Petite histoire des lois sur les langues: comment la Suisse devint officiellement un pays plurilingue. *Educateur, no spécial*, 13-14
- Forster, S. (2007). Quelles langues enseigner en Europe? *Politiques de l'éducation et innovations: bulletin CIIP*, 21, 42-44
- Forster, S. (2008). La Suisse et ses étrangers en chiffres. *Educateur*, 4, 26-27
- Forster, S. (2008). Quand les étrangers venaient de Suisse alémanique. *Educateur*, 4, 40
- Lüdi, G. et al. (1998). Quelles langues apprendre en Suisse pendant la scolarité obligatoire?: rapport d'un groupe d'experts mandaté par la Commission Formation générale pour élaborer un "Concept général pour l'enseignement des langues" à la CDIP. Berne: CDIP